

# DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

## MANDAT

Assurer l'entretien quotidien et préventif des infrastructures et des équipements municipaux

### Service de la planification et du soutien technique

**Division de la planification et logistique** : Gérer et organiser les différents flux de travail pour les services de la Direction de l'entretien des infrastructures, en fonction des priorités établies

**Division du soutien technique** : Réaliser la gestion contractuelle avec efficacité en collaboration avec nos clients internes et externes

### Service des travaux publics – opérations

**Division Voirie et déneigement** : Entretenir les chaussées, trottoirs et pistes cyclables, effectuer le déneigement des rues, trottoirs et stationnements et agir comme responsable de la signalisation et du marquage routier

**Division Aqueduc et égouts** : Entretenir les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux, le réseau d'aqueduc, les bornes d'incendie et réparer les fuites d'eau

**Division Atelier mécanique** : Entretenir les véhicules pour la Direction de l'entretien des infrastructures, la Direction du service de la sécurité incendie et la Direction du service de police

### Service des bâtiments et aménagements – opérations

**Division Biens immobiliers** : Entretenir les biens immobiliers de la Ville de Lévis, les réseaux d'éclairage et les feux de circulation

**Division Parcs** : Entretenir le mobilier des parcs, les terrains et équipements sportifs et récréatifs

**Division Espaces verts** : Entretenir les espaces verts, l'horticulture et agir comme responsable de la foresterie urbaine



# STATISTIQUES 2022

## **1 561 734 litres de diesel**

utilisés par les véhicules de la Ville

## **823 397 litres d'essence**

utilisés par les véhicules de la Ville

## **106 980 litres de carburant coloré**

utilisés par les véhicules de la Ville

## **78 000 m<sup>2</sup>** d'entretien horticole

## **17 920 nids-de-poule** réparés

**5 500 requêtes** traitées par  
le Service des travaux publics

**4 000 requêtes** traitées par le Service  
des bâtiments et aménagements

## **1 338 km** d'égouts

## **1 313 arbres** plantés

## **850 km** d'aqueduc

## **497 véhicules** appartenant à la Ville

**345 bâtiments** municipaux  
à entretenir

## **141 bris** d'aqueduc réparés

## **Déneigement**

**21 622 tonnes** de sel déglacant utilisées

**1 352 km** de rues à déneiger

**344 km** de trottoirs à déneiger

**280,9 cm** de neige tombée en 2021-2022

**31 opérations** déneigement

## **Entretien des parcs**

**2 787 éléments** de mobilier urbain

**954 jeux** et carrés de sable

**816 bacs** à déchets et recyclage

**305 aires** de jeux

**282 parcs** de quartier

**78 patinoires**

**59 terrains** de basketball

**32 sentiers** piétonniers

**18 terrains** de pétanque

**14 terrains** de volleyball

**8 terrains** de shuffleboard

**3 terrains** de fer

# DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

# RÉALISATIONS 2022

## Politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales

Cette politique permet d'informer la population sur les objectifs relatifs aux interventions sur les voies publiques en période hivernale. Des cibles liées à la condition des chaussées y sont définies en fonction de l'intensité des événements hivernaux et du niveau de service prévu par type de voie de circulation. La population saura ainsi à quelle condition du réseau elle peut s'attendre à tout moment pendant l'hiver. Elle informe également les citoyennes et les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter en période hivernale à l'égard de leur propriété.



## Amélioration des pratiques de la division Aqueduc et égouts

Avec la collaboration du Service innovation et performance et des membres de l'équipe, la division Aqueduc et égouts a mis en place plus de 60 actions permettant d'améliorer considérablement le déroulement des opérations.

Les ateliers de travail ont généré des résultats concrets :

- Élimination des gaspillages
- Bonification de l'utilisation des outils actuels
- Facilitation de la collaboration avec les partenaires

## Suivi des opérations de déneigement par télémétrie et dispositifs de consignation électronique

Le projet consistait à développer un système permettant notamment de :

- Suivre en temps réel l'évolution des opérations de déneigement
- Obtenir des données de gestion pertinentes
- Visualiser les parcours à déneiger et le trajet optimal pour le faire
- Assurer la sécurité des signaleurs pendant les opérations de déneigement
- Uniformiser et documenter la gestion des opérations sur le territoire

# DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

# **DISTINCTION 2022**

## **PRIX ÉTOILE EN TRAVAUX PUBLICS, CATÉGORIE PRÉVENTION DES DOMMAGES AUX INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES**

Par l'Association des travaux publics du Québec.



# DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

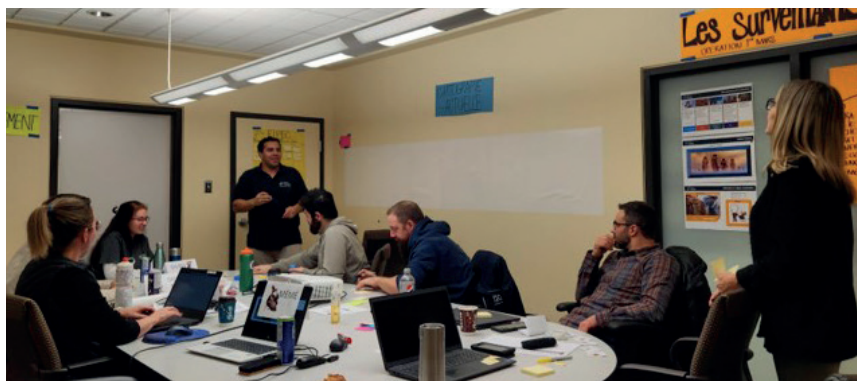
## PROJETS 2023

### Ajustement structurel et opérationnel de la direction

L'équipe des équipements récréatifs sera intégrée opérationnellement et repositionnée dans les équipes des Parcs et des Biens immobiliers. Les services seront décloisonnés pour une polyvalence accrue des ressources. Des mesures seront mises en place pour améliorer la rétention et l'attractivité de la main-d'œuvre.

### Optimisation du processus de surveillance des patinoires (atelier kaizen)

D'année en année, l'offre de service des activités hivernales dans les parcs ne cesse de croître, ce qui accentue le sentiment de manque de capacité à répondre à la demande de surveillance des sites. L'objectif est de rendre 100 % des sites disponibles à la population pendant les heures d'ouverture au 1er mars 2023.



### Optimisation du processus d'entretien des patinoires (atelier kaizen)

L'offre de service des activités hivernales dans les parcs ne cesse d'augmenter. De plus, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, les emplois d'entretien des sites en période hivernale sont peu attractifs. Les utilisateurs sont aussi de plus en plus exigeants sur la qualité du travail fait dans les sites. L'objectif est de réduire de 30 % le nombre d'insatisfactions citoyennes concernant la qualité des sites au 8 mars 2024.

